



At S.M.P, our goal is Zero accident and No harm to the environment, health and communities.

This will be achieved through a caring interest with our employees, subcontractors, neighboring communities and tight cooperation with our clients, shareholders & stakeholders.

• **PRINCIPLE 1 : HSEQ as a Paramount**

In each circumstance and in all countries, we shall adopt the similar highest standards of health, safety, environmental and quality and therefore. We undertake to comply with legal and other requirements. We consider on the top of our priorities preserving the physical and moral integrity of our employees & subcontractors, the safety of our operations, the environmental protection, ascertaining our client's satisfaction and answering promptly to our stakeholder's concerns.

• **PRINCIPLE 2 : HSEQ roles and responsibilities at each level**

We shall enforce at each level of our hierarchy a management lead by example and committed to HSE and Qualities Issues. Each employee and subcontractor must be aware of its personal responsibility regarding accident prevention infringement to health or damage to the environment in relation with its activities.

• **PRINCIPLE 3 : Operation control through risk assessment**

We shall implement on all our rigs a methodological approach intended to deliver Excellency by a strong implication in preparing and reviewing our operations; i.e.:

- Upstream: through specific procedures of work, risk analysis work permit system and pre job meetings.
 - While the pre job-meetings: reminding to each their role and responsibility in terms of HSEQ.
 - In between the operations progress: check as necessary if the message is not applied or well understood.
- Downstream: through debriefing (REX) to improve specific working procedures, risk analysis and the quality of our delivered.

• **PRINCIPLE 4 : Accident/ pollution prevention and control**

In case an accident or High Potential Incident (HiPo) occurs, under 24 hours we shall notify our customers and local authorities and under 36 hours perform a methodical incident investigation for determining the direct / indirect root causes analysis then defining the preventive & corrective actions.

We are committed to preventing pollution and minimizing the environmental impacts and risks generated by our actions for nature and for third parties.

• **PRINCIPLE 5 : Continuous improvement**

Our HSEQ management system shall be periodically assessed through regular control: safety tour, management tour, and inspection and HSEQ internal/external audit; recorded indicators shall be compared with the defined performance objectives and progress shall be assessed through a coordinated action plan.

• **PRINCIPLE 6 : Competences assessment and training**

We shall systematically assess and develop employees' and subcontractor's competences in order for them to be accountable for their HSEQ performance, at each level in the hierarchy and in every geographical area.

• **PRINCIPLE 7 : Transparency and dialogue**

At any time, we shall maintain a constructive attitude made of transparency and dialogue vis a vis customer, subcontractors and shareholders and stakeholders and aim at contributing actively to the Code of Business Ethics, part of our Corporate Sustainable Development Policy.



À S.M.P, notre but est Zéro accident et aucun impact à l'environnement, à la santé et aux communautés locales.

Un tel but sera réalisé que par l'intérêt que nous portons à nos salariés et à nos sous-traitants, aux communautés voisines et par une coopération étroite avec nos clients, actionnaires & nos parties prenantes.

• **PRINCIPLE 1 : L'HSEQ est un principe primordial**

Quel que soit le pays où nous opérons, nous adopterons les normes de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité les plus strictes. Nous nous engageons à être conforme aux exigences légales et autres.

Nous considérons comme une priorité essentielle de préserver l'intégrité physique et morale de nos salariés et de nos sous-traitants, la sécurité de nos opérations, la protection de l'environnement, cherchant la satisfaction de nos clients et la réponse aux préoccupations de nos parties prenantes.

• **PRINCIPLE 2 : Des rôles et responsabilités HSEQ établis à chaque niveaux**

Nous devons mettre en place à chaque niveau hiérarchique une approche méthodique et transparente, guidée par l'exemplarité et notre engagement pour la qualité et le H.S.E. Chaque salarié/ sous-traitant doit être conscient de leur responsabilité personnelle vis-à-vis des règles de prévention HSE et Qualité en relation avec ses activités.

• **PRINCIPLE 3 : Un contrôle de nos opérations par l'évaluation des risques**

Nous devons tout mettre en œuvre afin qu'une approche méthodologique nous permette de délivrer l'excellence par une implication forte dans la préparation et l'examen dès le démarrage de nos activités ; c'est-à-dire :

- En amont : par les procédures spécifiques telles que : le permis de travail l'analyse des risques et les réunions 'avant travaux'.
- Pendant les réunions avant travaux : rappel à chacun de leurs rôles propres et leurs responsabilités.
- Avant les opérations: vérification autant que c'est nécessaire du niveau de compréhension du mode opératoire.
- En aval : par le compte rendu / retour d'expérience (REX) pour améliorer nos procédures de travail, nos analyse de risque et la qualité de travail.

• **PRINCIPLE 4 : La prévention et le contrôle des incidents / accidents / pollution**

Dans le cas où survient un accident ou un incident à haut potentiel (HiPo), une notification sera transmise sous les 24 heures au Client et aux autorités locales. Puis, sous les 36 heures, une enquête accident sera réalisée. Elle permettra de déterminer l'analyse de causes premières, directes et indirectes, et enfin, de définir les actions correctives et préventives.

Nous nous engageons à prévenir les pollutions et minimiser les impacts environnementaux et les risques générés par notre action pour la nature et pour les tiers.

• **PRINCIPLE 5 : L'amélioration continue**

Notre système HSEQ de gestion sera périodiquement amélioré : tour de sécurité, 'SAR' tour, visite de l'encadrement, inspection thématique, audit interne / externe ; les indicateurs enregistrés seront comparés avec les objectifs de performance définis et le progrès sera évalué en continu par un plan d'action coordonné.

• **PRINCIPLE 6 : L'évaluation des compétences et la formation**

Nous évaluerons systématiquement et développerons les compétences des salariés et sous-traitant afin qu'i se sentent responsables de leur

performance HSEQ, à chaque niveau dans la hiérarchie et dans toutes les zones géographiques.

- **PRINCIPE 7 : La transparence et dialogue**

À tout moment, nous maintiendrons une attitude constructive, faite de transparence et de dialogue vis-à-vis de nos clients, de nos sous-traitants, de nos actionnaires ainsi que des parties prenantes ; tout cela contribuera à mettre en œuvre notre politique de Développement Durable.

Fabien LEMESNAGER - Directeur Général

Le 09/11/2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FL', written in a cursive style.